

Réf: Dossier 376709

Avis de constitution

SOCIETE « AKLEMY »

Siège Abidjan bingerville Abatta, Lot 498, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKLEMY »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Distribution toutes branches des produits d'assurances et de réassurances; Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan bingerville Abatta, Lot 498, Ilot 37

Dirigeant(s) M KOUAME YAO FLORENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00499 du 16/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03096/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

